

STRATEGIE ESG

La stratégie d'investissement ESG de GESTION 21 peut se résumer de la manière suivante : **investir à long terme dans des entreprises qui vont être au cœur de la révolution en marche de l'économie durable**. L'approche du fonds est équilibrée, complémentaire, pragmatique et progressive. L'équipe de gestion apprécie les résultats des entreprises par une approche statique et apprécie leur trajectoire et leurs engagements par une approche dynamique. La démarche du fonds se veut non punitive. L'équipe de gestion accompagne les entreprises dans leur transition durable, qui sera source de performance pour les plus vertueuses. La démarche d'investisseur de GESTION 21 se fonde sur des recherches financières et des recherches ESG propriétaires, au service d'une gestion de conviction et de long terme, dont l'objectif principal est la performance et l'objectif second est le climat. Cela se traduit notamment par des outils propriétaires et une méthodologie de notation ESG interne.

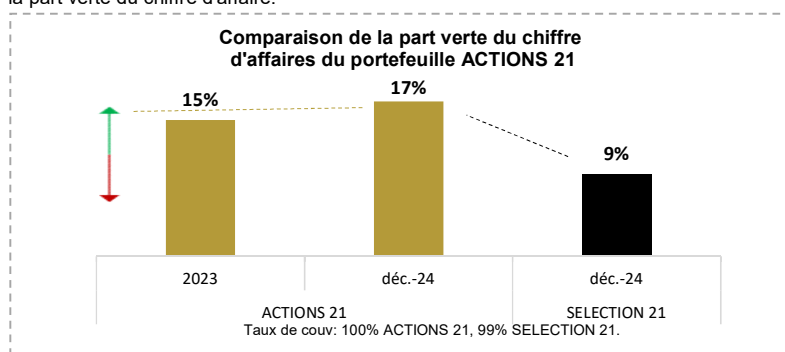
PERFORMANCE ESG

• PRECAUTIONS

GESTION 21 tient à informer des précautions liées à l'interprétation des résultats ESG. Les résultats ESG obtenus (notations et indicateurs) doivent s'analyser avec prudence au regard des données disponibles communiquées par les émetteurs et de l'arbitraire du système de notation. Ce constat incite l'ensemble des acteurs à promouvoir l'émergence d'un système de données plus fiables avec un mécanisme de notation de place.

• ENGAGEMENT ESG

Gestion 21 s'engage sur la part verte du chiffre d'affaire.



• INDICATEURS ESG

• NOTATION ESG

En plus de se comparer à son univers d'investissement, l'équipe de gestion estime intéressant d'analyser l'évolution des indicateurs par rapport à l'indice de référence du fonds soit le Cac All Tradable.

	ACTIONS 21	CAC ALL TRADABLE
NOTATION ESG¹ (/100)	70,3	71,6
Environnement	72,3	82,1
Social	59,5	58,5
Gouvernance	80,5	82,3
Taux de couverture ²	100%	100%
Nombre d'entreprises	41	250

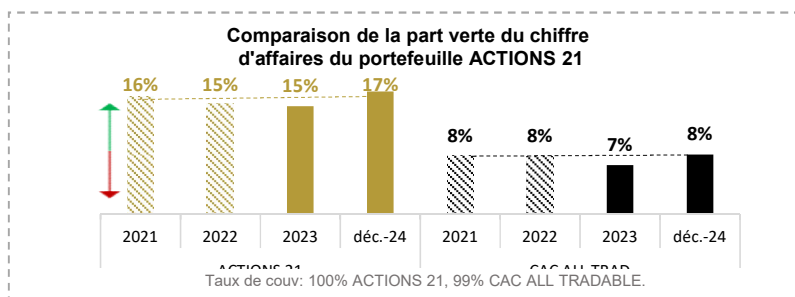
¹ Les notations sont des moyennes pondérées par le poids (fonds) et les capitalisations boursières (univers). La notation ESG est composée d'une notation quantitative (constituée de 11 indicateurs mesurables) complétée par une appréciation qualitative interne (matérialisée par un bonus malus).

² En poids : 100% des entreprises en portefeuille sont notées par GESTION 21. 95,5% des entreprises de l'univers de référence sont notées par GESTION 21 et 4,5% par Refinitiv. La méthodologie de notations ESG interne est détaillée dans le Code de Transparence disponible sur : www.gestion21.fr.

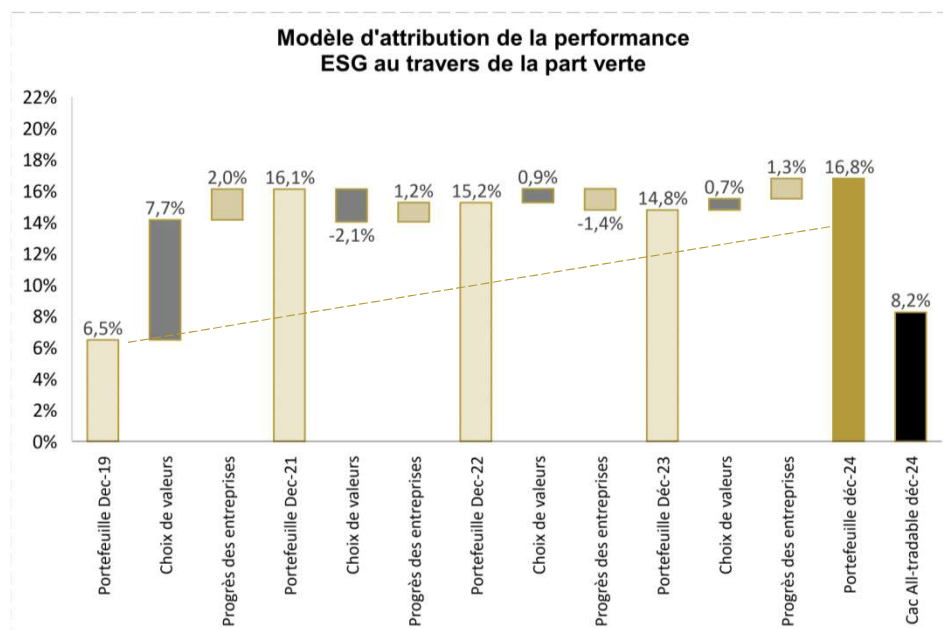
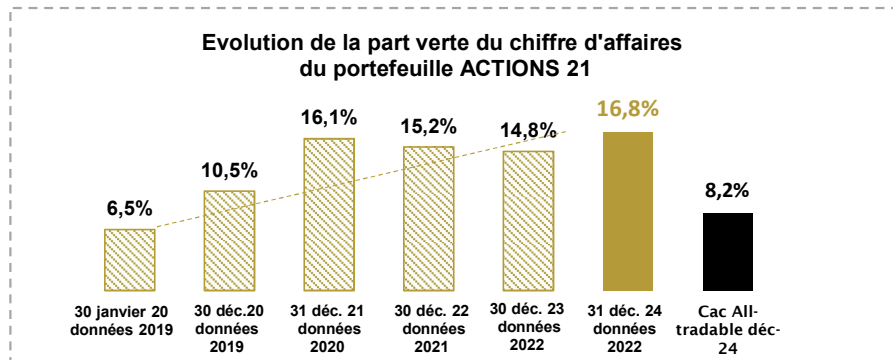
• AUTRES INDICATEURS ESG

Les performances des indicateurs ESG d'ACTIONS 21 sont comparées à celles de l'indice CAC ALL TRADABLE, indice de référence du fonds.

✓ ENVIRONNEMENT : Part verte du chiffre d'affaires

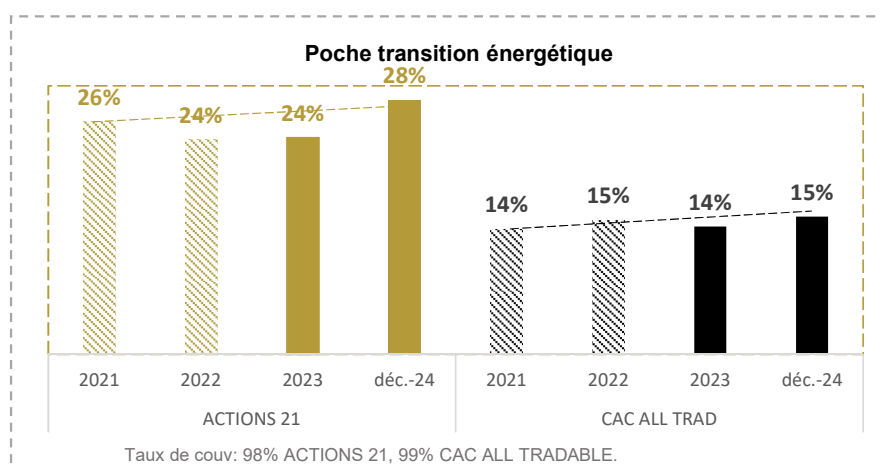


La performance ESG d'un portefeuille peut se mesurer à la fois par rapport à un échantillon et par rapport à son évolution dans le temps. Le fonds ACTIONS 21 affiche à la fois une progression de la part verte du chiffre d'affaires depuis sa mise en place en janvier 2020 et un niveau supérieur à son indice de référence le CAC ALL TRADABLE.

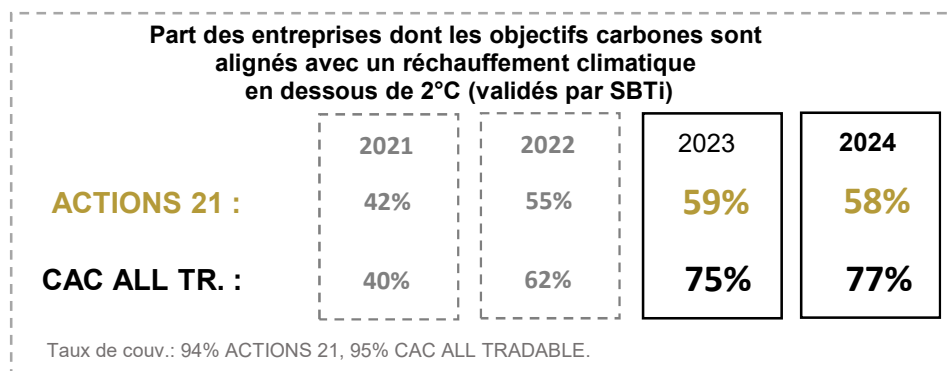
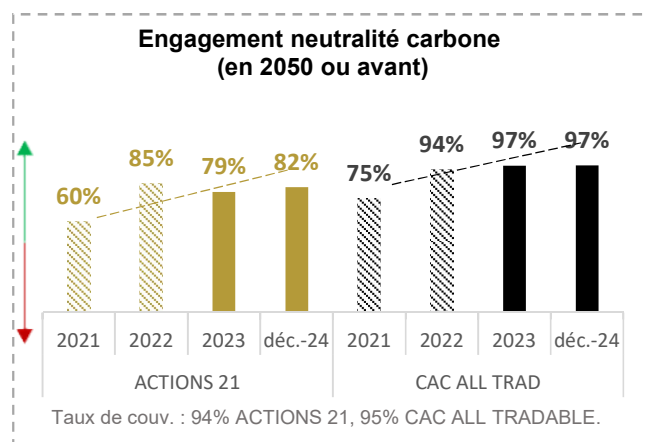
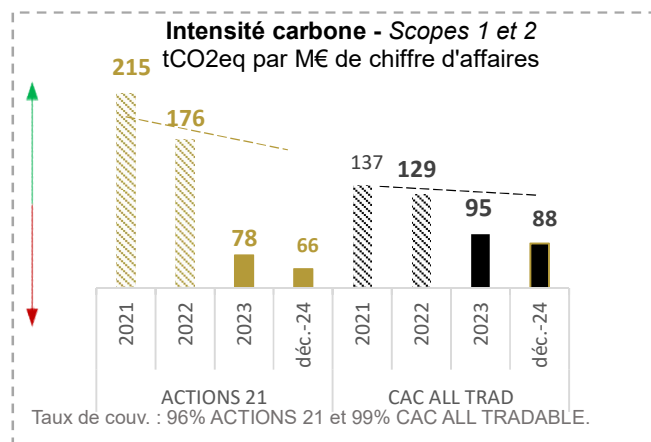


✓ **ENVIRONNEMENT** : poche transition énergétique

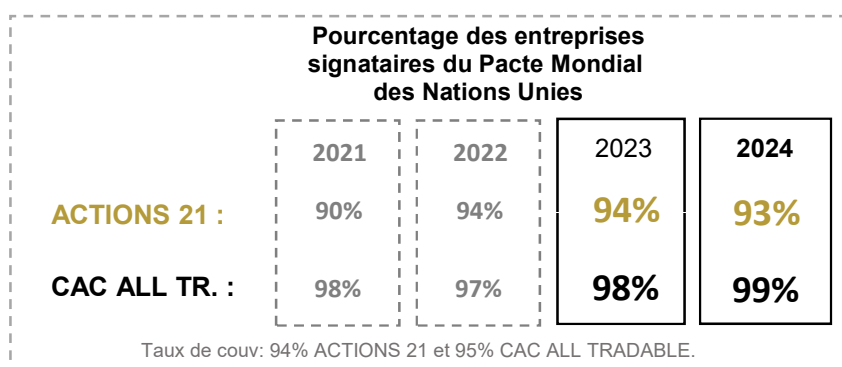
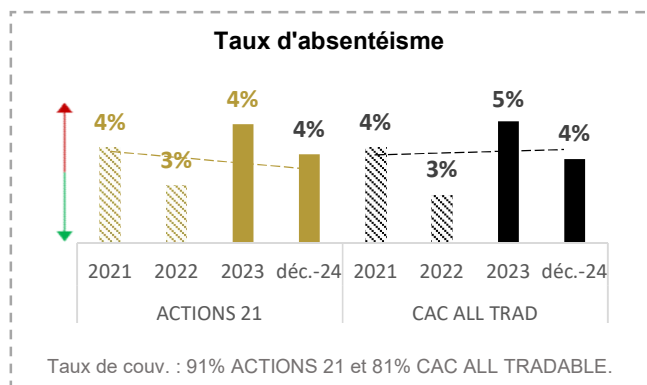
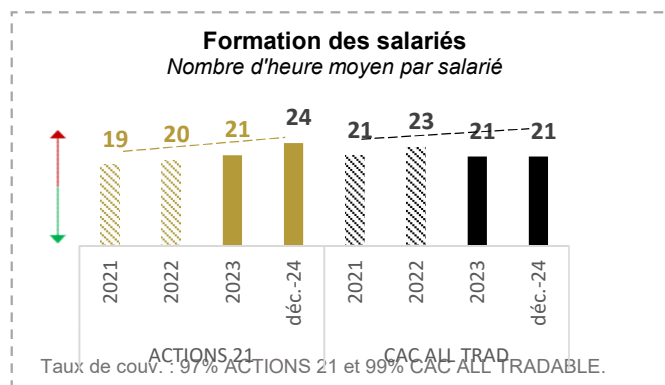
La poche transition énergétique permet de déterminer la part des entreprises œuvrant pour la transition énergétique, c'est-à-dire ayant des activités dont les produits ou les services permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (production d'électricité décarbonnée, stockage d'énergie, économies d'énergies etc.). Il permet de mettre au même niveau une société en transformation et une entreprise ayant une activité totalement dédiée à la transition énergétique comme un producteur d'énergies renouvelables.



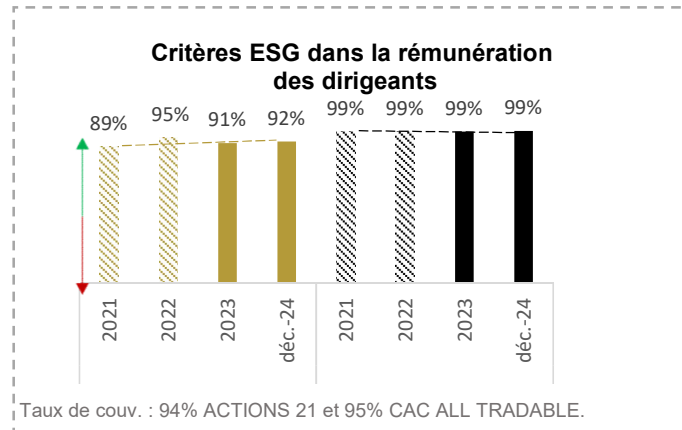
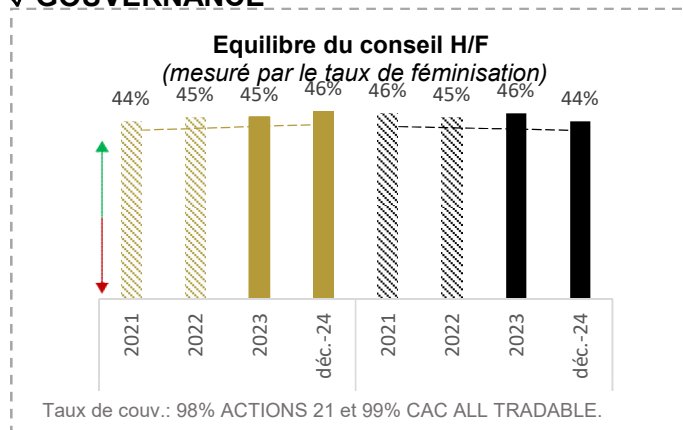
✓ **ENVIRONNEMENT** : indicateurs carbone



✓ **SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME**



✓ **GOVERNANCE**



• **DIALOGUES AVEC LES ENTREPRISES**

La fiabilité des données ESG est déterminante dans un système de notation ESG. Afin d'utiliser des données de qualité et fiables, l'équipe de gestion a procédé à l'envoi d'un formulaire ESG par e-mail à toutes les entreprises de l'univers de référence. Cet envoi a permis à l'entreprise de vérifier les données que nous avons collecté en interne et de compléter les données manquantes.

L'indicateur de performance ESG central d'ACTIONS 21 est la part verte du chiffre d'affaires. Pour chacune des sociétés contactées, nous avons déterminé en interne cette part verte en s'appuyant sur la communication des sociétés, sur notre expertise en interne ou sur le travail des brokers. Les entreprises ne communiquant pas toutes sur cet indicateur, certaines travaillant dessus pour 2022 et la taxonomie européenne, nous avons décidé de contacter les émetteurs pour savoir quelle était selon eux la part verte de leur chiffre d'affaires, quelles activités englobait-elle ou encore si les rémunérations des dirigeants étaient indexées à cette part.

Nombre d'entreprises contactées **200**

Taux de réponse **43%**

✓ **ECHANGES**

En ligne avec notre conviction sur le climat, les échanges ESG que nous avons eu cette année avec les entreprises se sont orientés autour des thématiques : part verte du chiffre d'affaires, émissions scope 1, 2 et 3, CAPEX transition énergétique, recyclage, sourcing de matières premières...

Ces échanges nous ont permis d'améliorer notre compréhension sur les stratégies mises en place par les sociétés et les pratiques de place des secteurs.

METHODOLOGIE

CONSOLIDATION DES INDICATEURS

Les indicateurs ont été consolidés par une moyenne pondérée par le poids des valeurs en portefeuille et par les capitalisations boursières pour le CAC ALL TRADABLE, retraitée du taux de couverture et de la trésorerie. Le taux de couverture indiqué représente la somme des pondérations des entreprises communicantes hors trésorerie pour le portefeuille. Les données recueillies sont les données communiquées par les émetteurs en 2022 ou en 2021 si l'entreprise n'a pas communiqué ses données 2022. La composition du portefeuille ACTIONS 21 et du CAC ALL TRADABLE sont aux 31/12/2024.

INTENSITE CARBONE : CHOIX DES SCOPES

L'intensité carbone regroupe les scopes 1 et 2 relatifs aux émissions directes et indirectes liées aux consommations énergétiques. La mesure du scope 3 est plus complexe pour les entreprises. Elle nécessite de retracer toute la chaîne de valeur (utilisation par les clients des produits et services vendus, gestion des déchets, transports amont et aval etc.). La mesure est relativement coûteuse, nécessite des moyens et la méthodologie de calcul n'est pas suffisamment normalisée. L'équipe de gestion intégrera le scope 3 quand elle jugera l'utilisation des données communiquées fiables et la normalisation des pratiques suffisante.

PART VERTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En anticipation de la taxonomie européenne, l'équipe de gestion détermine arbitrairement les activités considérées « vertes », s'appuyant en partie sur le référentiel du label Greenfin, mais gardant une liberté de choix dans l'attribution des bonus. Par exemple, GESTION 21 considère le nucléaire comme étant une activité « verte ». Le nucléaire ne peut être considéré comme une solution parfaite en raison des déchets radioactifs que cela génère. En revanche, le nucléaire est la seule source d'énergie zéro carbone et non intermittente. C'est pourquoi l'équipe de gestion l'intègre dans ce calcul. Les activités « vertes » dépendent évidemment des secteurs, sous-secteurs et même des entreprises plus spécifiquement. A titre d'exemple, pour l'automobile, il s'agit de la vente de véhicules électriques ou hybrides. Après avoir déterminé ces activités, l'équipe de gestion calcule la part des ventes provenant de celles-ci dans le chiffre d'affaires total de l'entreprise. Si la donnée est communiquée par l'entreprise, elle est intégrée telle quelle. Cependant, pour certains dossiers, la segmentation de la communication financière peut englober des activités à la fois « vertes » et « non vertes ». Dès lors, l'équipe de gestion estime du mieux possible la part des ventes favorables au développement durable, en s'appuyant sur l'expertise interne ou encore sur le travail des brokers.

BIAIS RENCONTRES :

Malgré la réflexion interne autour de la sélection d'indicateurs pertinents, différents biais ont été soulevés. Ces biais peuvent limiter la comparabilité entre les différentes entreprises et, par construction, entre les indicateurs du portefeuille et son benchmark. Les principaux biais relevés sont des biais de méthodologie et de disponibilité. Dans un souci d'absence de normalisation des pratiques, les émetteurs ont parfois recours à des méthodologies différentes de calcul et ne communiquent pas tous les mêmes indicateurs. En cas d'absence de détail sur la méthodologie de calcul, l'équipe de gestion prend en compte la donnée disponible. De même lorsque la donnée en année N n'est pas communiquée, l'équipe utilise la donnée communiquée en N-1 afin d'établir un taux de couverture le plus large possible. GESTION 21 reste optimiste sur les sujets de méthodologies et de normalisation des pratiques que ce soit sur les émissions carbone des scopes 1, 2 et 3 ou d'autres indicateurs ESG. La réglementation européenne va en ce sens, notamment avec l'application de la taxonomie en 2023/2024 pour la publication de la part verte du chiffre d'affaire ou encore l'obligation d'un reporting non financier normalisé « corporate sustainability reporting » prévu en 2024 pour l'exercice 2023.

GLOSSAIRE

TRAJECTOIRE SBTi

Cet indicateur permet d'aller au-delà d'un résultat à un instant T et d'avoir une vision sur la trajectoire future prise par les entreprises présentes en portefeuille, en terme de réduction des émissions carbone sur toute la chaîne de production (Scopes 1, 2, 3). Science Based Target Initiative est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute et le Fonds mondial pour la nature. Les entreprises au statut « Targets Set » ont vu leurs objectifs validés par SBTi, autrement dit considérés comme cohérents avec le maintien du réchauffement à 1,5° ou 2°C (Accord de Paris).

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Lancée en 2020 par les Nations Unies, cette initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable s'articule autour de dix principes relatifs : respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Valérie Salomon Liévin
Directrice commerciale
06 71 27 61 76
01 84 79 90 24
v.salomon@gestion21.fr



Jordan Mandin
Relation investisseurs
01 84 79 90 32
j.mandin@gestion21.fr

Date de lancement	27/11/2007
Forme juridique	FCP
Classification AMF	Actions Zone Euro
Catégorie Europreference	Actions françaises générales
Eligibilité PEA	Oui
Indice de référence	CAC all tradable div. nets réinvestis
Durée de placement recommandée	> 5 ans
Code Bloomberg	ACTIONI:FP / ACTIONS:FP
Valorisation	Quotidienne
Délai de règlement	J+3
Droit d'entrée	Max 4% TTC
Frais de gestion	1,6% (Part I), 2,3% (Part A) et 1% (Part L)
Frais de sortie	Néant
Frais de performance	20% de la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence conditionnée par une performance positive sur la période de référence telle que définie dans le prospectus

AVERTISSEMENTS

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé. Toute souscription dans le fonds doit se faire sur la base du prospectus et du DIC actuellement en vigueur et disponibles sur simple demande auprès de GESTION 21 et sur le site www.gestion21.fr. Les informations de ce document sont des informations arrêtées au 31/12/24 et susceptibles d'évoluer dans le temps.